

COMMUNIQUÉ

Le 29 avril 2020

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr

Objet : La Ville soutient ses professionnels du tourisme

La Ville soutient ses professionnels du tourisme

En cette période de crise sanitaire, la Ville d'Evian s'implique pour soutenir ses commerçants et entreprises mais également les professionnels du tourisme, dont les cafetiers, hôteliers et restaurateurs (C.H.R.).

Pour répondre au mieux à leurs attentes, Mme le maire travaille en collaboration avec les hôteliers, cafetiers et restaurateurs du canton d'Evian.

Elle a sollicité l'aide de la cellule dédiée au tourisme au sein de la commission des affaires économiques au Sénat, formée pour suivre le volet économique du plan d'urgence « coronavirus ».

En lien avec l'Association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT) et les parlementaires locaux, elle a également pris contact avec le secrétaire d'Etat au tourisme sur ce sujet afin de faire le point sur les aides possibles (financière, en communication, en ingénierie, etc.).

La mairie a mis en place un guichet unique : 04 50 83 10 17 afin d'accompagner toutes les entreprises dans leurs démarches auprès des différents partenaires : l'Etat, la Région, les chambres consulaires, les fournisseurs, les opérateurs et autres partenaires. L'objectif est d'aider les entreprises dont les C.H.R. lors de démarches qui peuvent s'avérer complexes et de les informer des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Dans l'immédiat, afin d'aider les restaurateurs qui proposent de la vente à emporter, la Ville participe à leur promotion via son site internet et les réseaux sociaux.

A la demande de Mme le maire, l'office de tourisme prépare un plan de reprise de l'activité touristique et de l'activité congrès.

Afin de compenser une ouverture tardive du centre nautique et du funiculaire, la Ville envisage de prolonger d'autant leur ouverture jusqu'à fin septembre, voire octobre.

En termes d'animation, l'exposition « Lumière ! Le cinéma inventé » qui devait se terminer début septembre, sera finalement prolongée jusqu'à début janvier. L'Institut Lumière qui a conçu et produit l'exposition vient en effet de donner son accord à sa prolongation. Les événements prévus après le 15 juillet sont pour l'instant en suspens. Leur tenue dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et de la décision de l'Etat. La Ville garde espoir et se prépare à cette éventualité en travaillant à l'organisation des « Scènes estivales » prévues du 24 juillet au 28 août, et à la mise en place d'une programmation sur mesure en lien avec les partenaires locaux.